GESTION D'ETIAGE DU TECH - 4 août 2026

https://syndicatdutech.fr/

BULLETIN HYDROLOGIQUE DU TECH

https://syndicatdutech.fr/

Contexte

- **Protocole volontaire -14%** mis en place par les canaux **du 24 juin au 10 juillet.**
- **Protocole volontaire -25%** mis en place par les canaux du **11 juillet au 30 juillet.**
- **Une chute des débits au Pont d'Elne** le mardi **28 juillet** : la station du Pont d'Elne affichait au minimum 650 l/s.
- **Le comité ressource du 29 juillet** a acté le passage du Tech **en Alerte renforcée (-50% imposé** aux canaux dès parution de l'arrêté sécheresse).
- Une remontée ponctuelle du débit à 1 500 L/s au Pont d'Elne le 3 août (orages sur la partie amont du bassin le 1er août, entre 22 et 34 mm enregistrées aux stations SPC à Prats de Mollo).

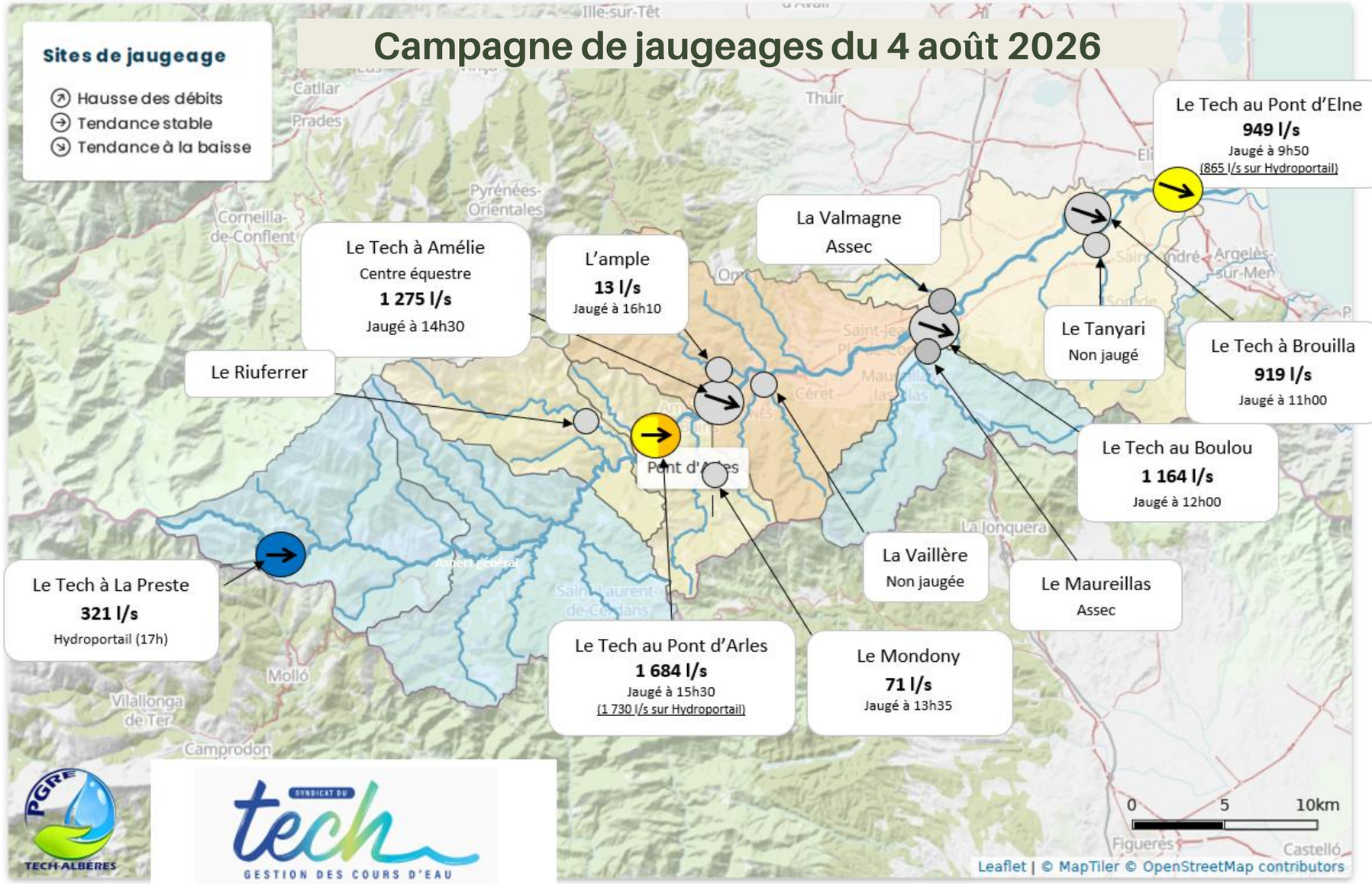

BULLETIN HYDROLOGIQUE DU TECH

https://syndicatdutech.fr/

Résultats de jaugeages

- Le débit jaugé à la **station du Pont d'Arles** est de **1 684 L/s (+-10%).** Cette valeur est inférieure de 46 L/s (soit 2 %) à celle enregistrée à la station hydrométrique (Hydroportail). Le débit oscille donc autour du seuil de l'Alerte Renforcée de l'échelle PGRE (1 700 L/s). Depuis la campagne du 30 juillet, le débit s'est maintenu.
- Le débit jaugé à la **station du Pont d'Elne** est de **949 L/s (+-10%).** Cette valeur est supérieure de 84 L/s (soit 9 %) à celle enregistrée à la station hydrométrique (Hydroportail). Cet écart reste toutefois dans la marge d'incertitudes acceptable de la mesure de débits.

Le débit jaugé au 4 août est :

- au dessus du seuil d'Alerte Renforcée de l'échelle PGRE de 149 L/s;
- au dessus du DOE de 109 L/s;
- au dessus du DMB de 109 L/s;
- au dessus du débit de crise de 449 L/s;
- Au dessus du débit réservé de 484 L/s.

Débits de référence	Valeur
DOE : Débit Objectif d'étiage	840 l/s
DMB : Débit Minimum Biologique	840 l/s
Débit réservé	465 l/s

BULLETIN HYDROLOGIQUE DU TECH

https://syndicatdutech.fr/

Prévisions

Les prévisions météorologiques prévoient le passage d'une perturbation orageuse sur la partie amont du bassin avec possiblement des pluies localement. Les températures attendues dans les 3 prochains jours restent élevées : de 25 à 31°C sur le Haut Vallespir, et de 31 à 34°C dans la plaine. Plus globalement, il est annoncé la poursuite d'un temps chaud et sec, et des températures au dessus des normales de saison . Ces tendances restent à être confirmées.

Bilan de la situation

Durant les sept derniers jours, **le débit au pont d'Arles est resté globalement stable**. Les précipitations enregistrées en amont du bassin dans la soirée du 1er août ont entraîné une hausse ponctuelle du débit, qui a atteint un maximum de 4 880 L/s le lendemain. Depuis le 3 août, **le débit instantané** mesuré à la station **oscille autour du seuil d'Alerte renforcée du PGRE** (fixé à 1 700 L/s).

A la station du Pont d'Elne, entre le 30 juillet et le 2 août, le débit a oscillé entre 670 et 800 L/s, puis le débit instantané a atteint 1 520 L/s la nuit du 2 au 3 août avant de redescendre progressivement et de se stabiliser.

Depuis la dernière campagne d'échantillonnage des milieux du 30 juillet, **les milieux aux stations du Pont d'Elne et en aval du Pont d'Elne continuent de se dégrader.** Le 4 août, **la station sous le pont de Brouilla présente aussi les premiers signes d'altération**.

Depuis le 11 juillet, les canaux avaient acté le **protocole volontaire de -25%** des prélèvements, ce qui a permis de **stabiliser le débit au Pont d'Elne au-dessus de 1 m3/s pendant 2 semaines** malgré les fortes chaleurs et la quasi absence de pluviométrie. En revanche, **la forte baisse entre le 25 juillet (1000 l/s au pont d'Elne) et le 28 juillet (650 l/s)** a conduit **le comité ressource en eau a classer le Tech en Alerte Renforcée**. Le 4 août, les canaux du bassin ont mis en place la réduction de **50% de leurs prélèvements.**

Il sera désormais obligatoire de respecter l'arrêté sécheresse qui devrait sortir cette semaine et qui s'appliquera à tous les usages.

Informations sur la REUT d'Argelès-sur-Mer

Informations transmises par la CC ACVI:

La REUT d'Argelès-sur-Mer a été mise en service le 18 mai 2026 par la Communauté de communes de l'ACVI.

L'installation ne produit pas encore les débits et volumes nominaux. Elle a été arrêtée temporairement plusieurs jours, notamment durant 9 jours en juillet. Les problèmes rencontrés sont la casse de la canalisation principale, des problèmes d'automatisme de membranes et une baisse de production, la rupture de conduites dans l'usine. Des petites fuites sur le réseau ont eu lieu et seront traitées en fin de saison par les équipes. **Ces problèmes de mise en service sont classiques dans les infrastructures de traitement de l'eau et sur les réseaux.** La CC ACVI indique également que le fonctionnement d'un système de REUT est plus complexe qu'une usine standard. **Les entreprises sont toujours quotidiennement sur l'usine pour résoudre les problèmes au plus vite, et arriver en premier lieu à une distribution en continu puis à une production nominale.**

Le vendredi 31 juillet, une conduite d'usine s'est déboitée imposant un arrêt de la REUT pour le week-end. La réparation est en cours et une remise en service est espérée ce mercredi 5 août.

En terme de qualité de l'eau, celle-ci est 100% conforme et atteignant même la qualité A.

SYNDICAT DU tech
GESTION DES COURS D'EAU

https://syndicatdutech.fr/

PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES
Liberté
Égalité
Fraternité

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

PGRE
TECH-ALBÈRES

Niveau : Alerte renforcée

USAGE RÉSERVÉ !

Mesures d'interdiction des usages

Interdiction
d'arroser les pelouses, espaces verts, rond-points, jardinières et massifs fleuris
L'arrosage des plantes en pots et des arbres/arbustes plantés en pleine terre est toléré, de 20h à 9h, sous réserve de la mise en place d'un paillage végétal.

Interdiction
d'arroser les potagers
Autorisé de 22h à 8h, avec paillage végétal

Interdiction
d'arroser les terrains de sport
Autorisé deux nuits par semaine, entre 20h et 2h.

Interdiction
d'arroser les golfs
À l'exception des greens et départs, avec une réduction de 60 %.

Interdiction
de nettoyer à grande eau les terrasses, façades et voiries
Sauf en cas de travaux.
Balayeuses-laveuses automatiques autorisées.

Interdiction
de laver les véhicules
Sauf dans les conditions prévues par l'arrêté préfectoral.

Interdiction
de laver les embarcations
Sauf impératif sanitaire et charte de gestion du port.

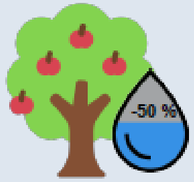

Réduction jusqu'à 50 % des volumes prélevés pour les usages agricoles

Interdiction
de créer ou d'approfondir un forage
Sauf destiné à l'eau potable.

Interdiction
de remplir, de vidanger les piscines à usage privé
Appoints autorisés.

Interdiction
du fonctionnement des fontaines à circuit ouvert et des douches de plage

<u>Pour tous les usages :</u> l'utilisation d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage manuel des eaux domestiques n'est pas concernée par les mesures de restriction.

BULLETIN HYDROLOGIQUE DU TECH

https://syndicatdutech.fr/

STATION ARLES SUR TECH

Aspect général
04/08/2026

1 684 l/s

Observation

Eau claire.

Accumulation de biofilm dans les zones de faibles écoulements.

Les Milieux sont en bon état.

Visuellement, pas de prolifération de cyanobactéries.

BULLETIN HYDROLOGIQUE DU TECH

https://syndicatdutech.fr/

STATION AMÉLIE-LES-BAINS

Aspect général
04/08/2026

1 275 l/s

Observation

Eau claire et transparente.

Les Milieux en bon état.

Visuellement, pas de prolifération de cyanobactéries.

BULLETIN HYDROLOGIQUE DU TECH

https://syndicatdutech.fr/

STATION DU BOULOU

Aspect général
04/08/2026

1 164 l/s

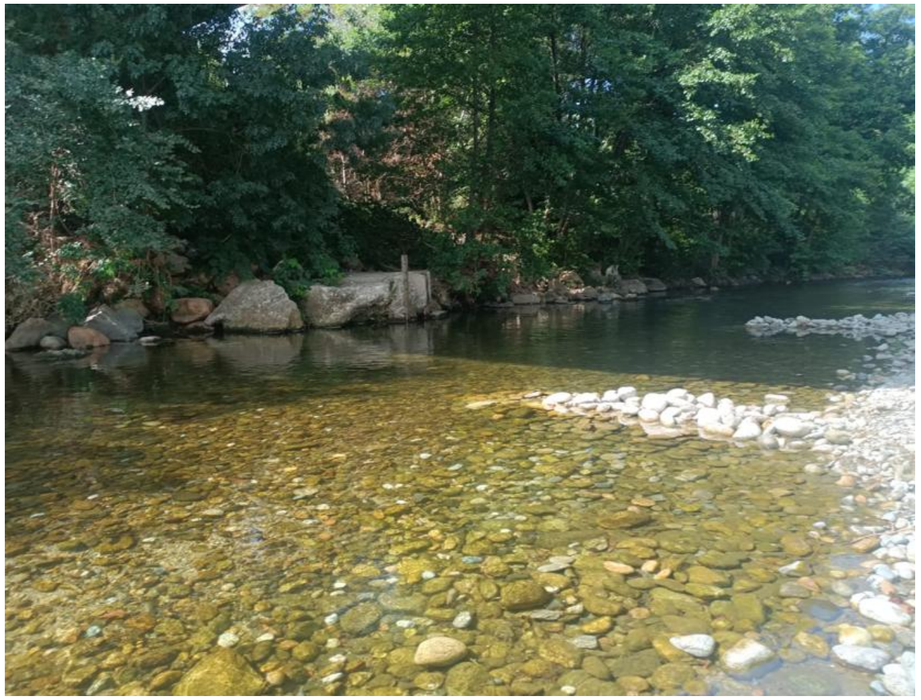

Observation

L'eau est claire et transparente.

Milieux en bon état.

Visuellement, pas de prolifération de cyanobactéries .

BULLETIN HYDROLOGIQUE DU TECH

https://syndicatdutech.fr/

STATION DE BROUILLA

Aspect général
04/08/2026

919 l/s

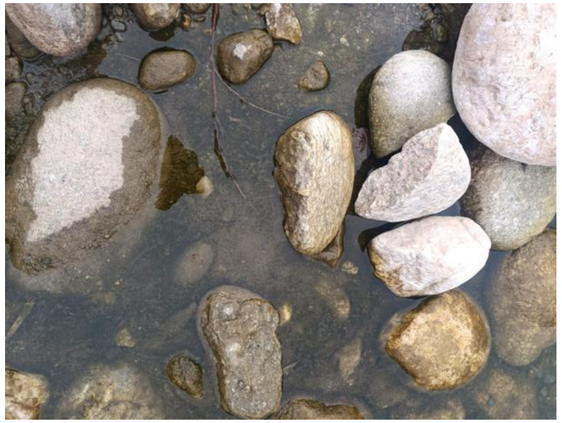

Observation

L'eau est claire et transparente.

Beaucoup de biofilm et dépôt en rive gauche dans les zones de faibles écoulements.

Développement significatif d'algues vertes sur les roches et galets dans le cours d'eau.

Milieux présentant les premiers signes d'altération.

Visuellement, pas de prolifération de cyanobactéries .

BULLETIN HYDROLOGIQUE DU TECH

https://syndicatdutech.fr/

STATION DU PONT D'ELNE

PARTIE AMONT : sous le pont

Aspect général
04/08/2026

Observation

L'eau plutôt claire.

Odeur en présence localement.

On observe une accumulation de biofilm et d'algues dans les fonds dans les zones de faible écoulement et sur les roches.

Accumulation de débris et développement important de plantes aquatiques à surveiller.

Température de l'eau élevée :

- Jour : 26°C
- Nuit : 24°C

(Données produites par la Fédération de Pêche 66)

Les milieux continuent à se dégrader.

Visuellement, pas de prolifération de cyanobactéries.

BULLETIN HYDROLOGIQUE DU TECH

https://syndicatdutech.fr/

STATION DU PONT D'ELNE

PARTIE AVAL : en aval du seuil

Aspect général
04/08/2026

949 l/s

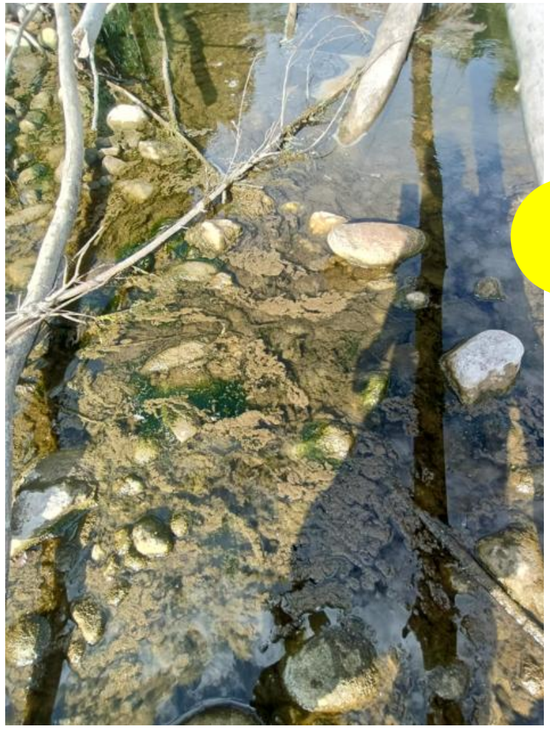

Observation

On observe une eau claire et transparente.

Le développement d'algues vertes sur les roches et galets dans le cours d'eau en rive droite se poursuit.

Les milieux continuent à se dégrader.

Visuellement, suspicion d'un éventuel début de prolifération de cyanobactéries .

POINT DE SITUATION 4 août 2026

https://syndicatdutech.fr/

HYDROLOGIE DU TECH

Arles-sur-Tech

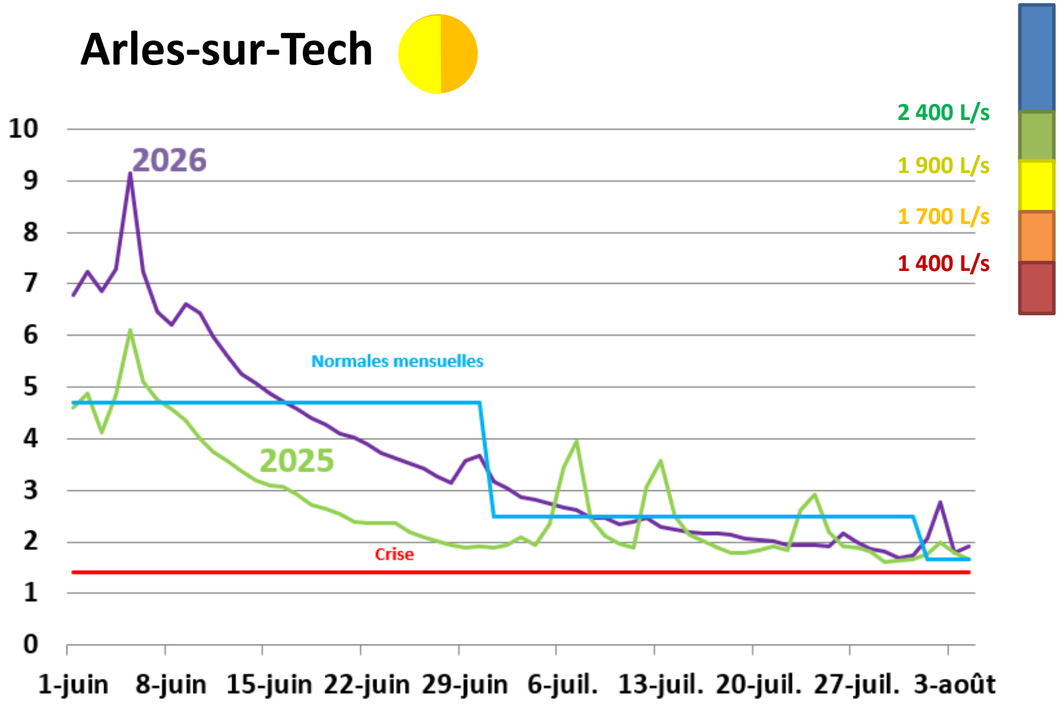

Pont d'Elne

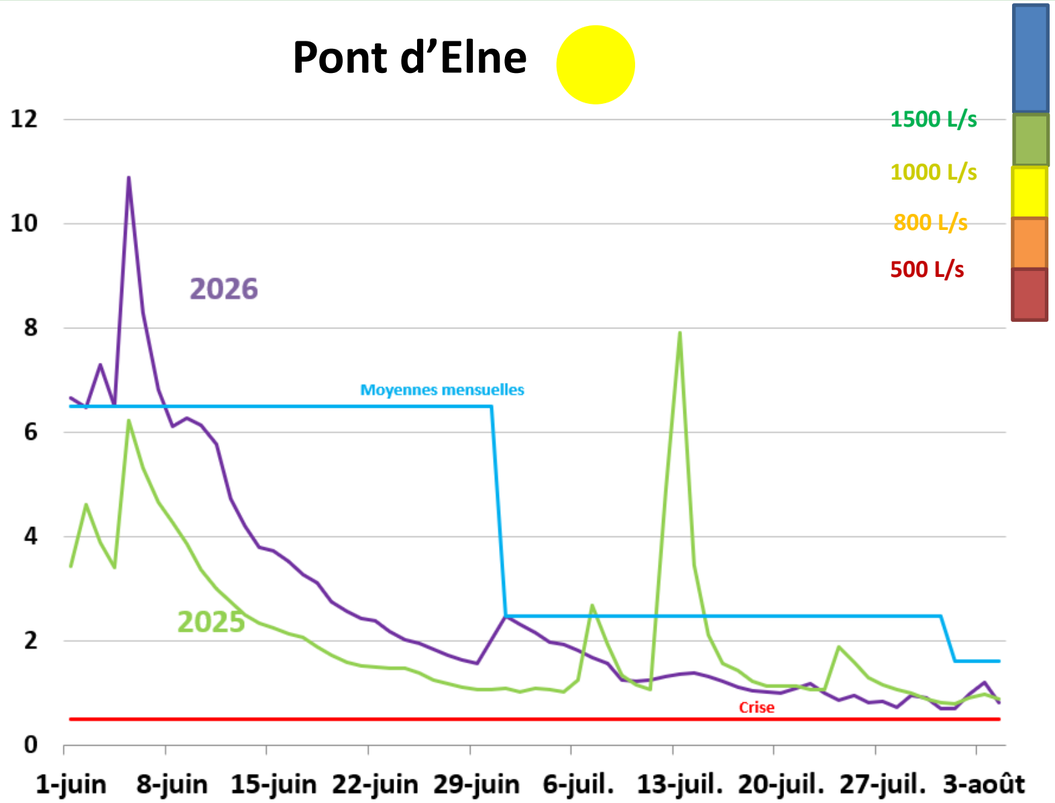

Débits de référence	Valeur
DOE : Débit Objectif d'étiage	840 l/s
DMB : Débit Minimum Biologique	840 l/s
Débit réservé	465 l/s

Juillet/ août
Pont d'Elne

	2025	2026
1-juil.	1.1	2.47
2-juil.	1.02	2.31
3-juil.	1.1	2.15
4-juil.	1.08	1.99
5-juil.	1.02	1.93
6-juil.	1.25	1.82
7-juil.	2.68	1.68
8-juil.	1.93	1.56
9-juil.	1.34	1.26
10-juil.	1.16	1.23
11-juil.	1.06	1.24
12-juil.	4.86	1.31
13-juil.	7.91	1.37
14-juil.	3.46	1.38
15-juil.	2.12	1.32
16-juil.	1.57	1.23
17-juil.	1.43	1.12
18-juil.	1.22	1.04
19-juil.	1.13	1.02
20-juil.	1.13	0.99
21-juil.	1.13	1.09
22-juil.	1.08	1.18
23-juil.	1.06	1
24-juil.	1.88	0.86
25-juil.	1.59	0.947
26-juil.	1.29	0.828
27-juil.	1.15	0.852
28-juil.	1.06	0.729
29-juil.	0.998	0.945
30-juil.	0.889	0.919
31-juil.	0.827	0.697
1-août	0.796	0.712
2-août	0.907	0.982
3-août	0.99	1.21
4-août	0.89	0.819

Débits moyens journaliers - Pont d'Elne

POINT DE SITUATION 30 Juillet 2026

https://syndicatdutech.fr/

NAPPES

Secteur Nappes du Tech Ortaffa – quaternaire

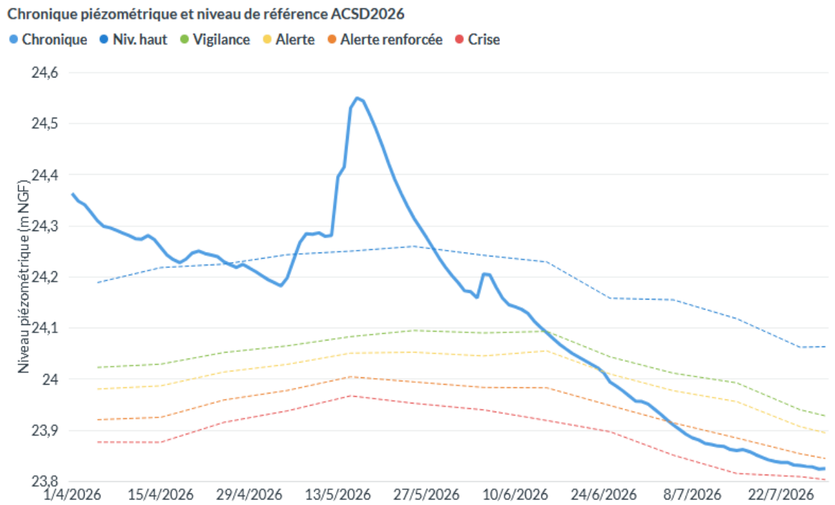

Secteur Nappes du Tech Saint-Génis – pliocène

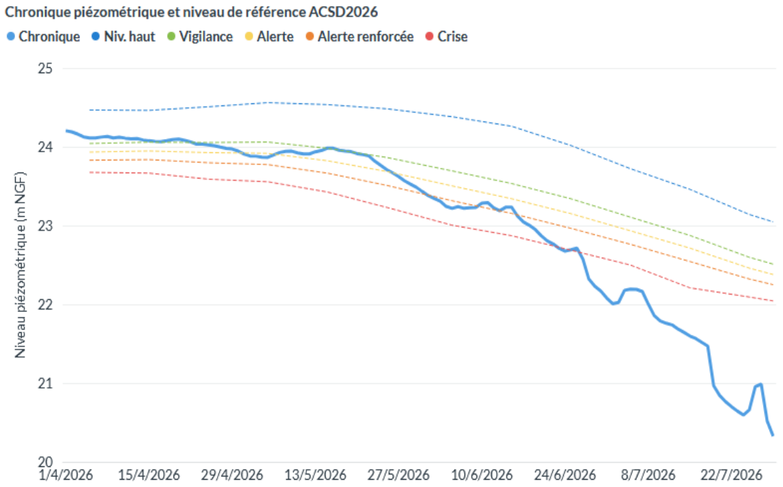

Secteur bordure côtière Sud Argelès-sur-Mer – pliocène

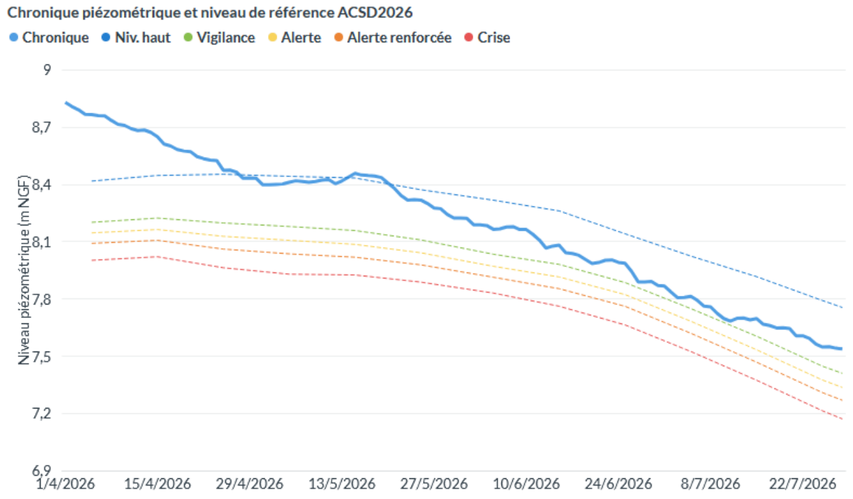

Dans le secteur Nappes du Tech (Céret à Ortaffa), le niveau de crise est franchit depuis un mois pour le Pliocène et le frôle pour le Quaternaire. Actuellement en Alerte, ce secteur va passer en Alerte renforcée dès cette semaine.

Dans le secteur Bordure côtière sud (Elne, Argelès), pas de difficulté. Pas de restrictions.

POINT DE SITUATION 30 Juillet 2026

https://syndicatdutech.fr/

INDICE HUMIDITE DES SOLS AGREGE AU NIVEAU DEPARTEMENTAL AU 29 JUILLET 2026

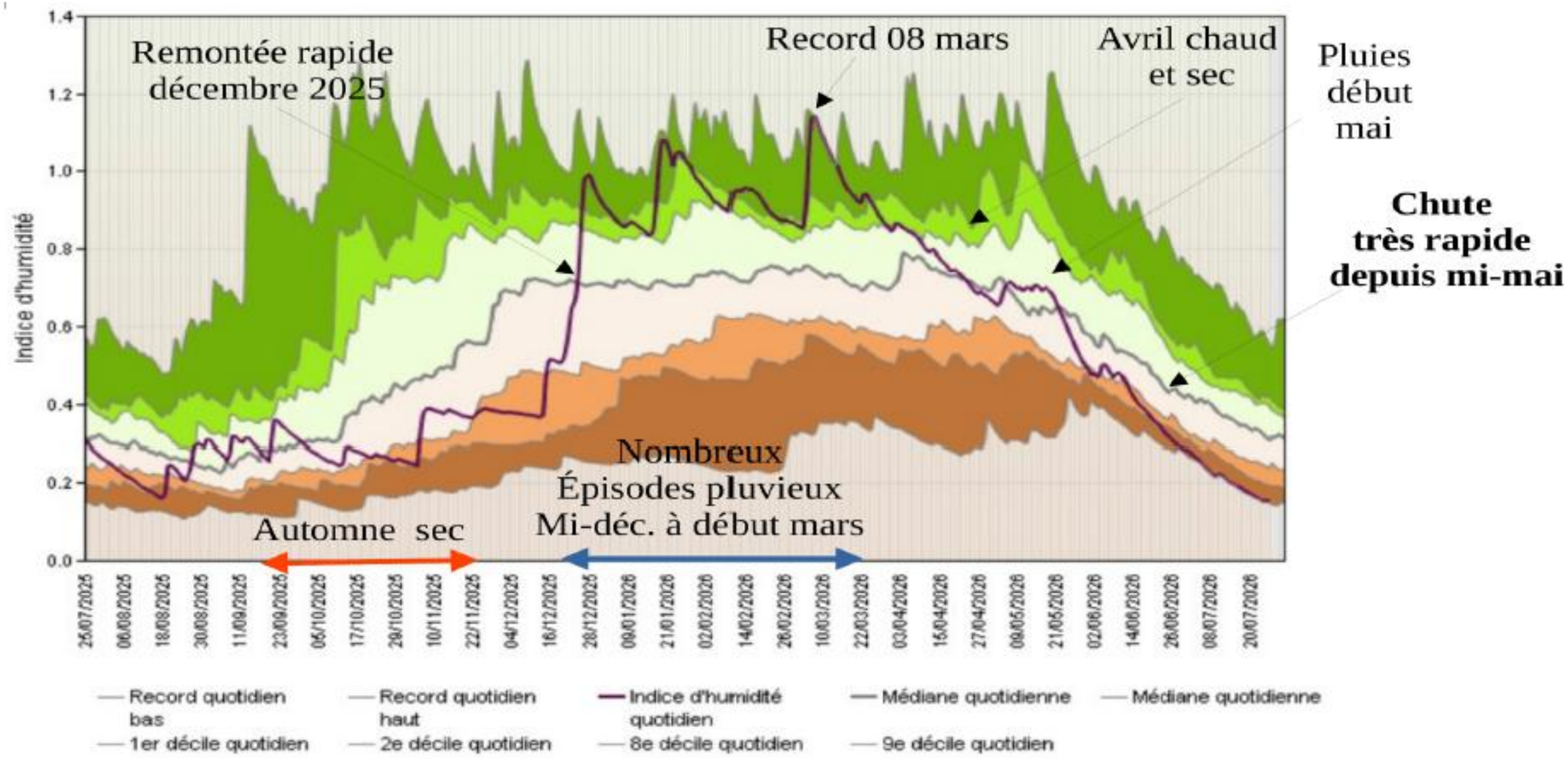

POINT DE SITUATION 30 Juillet 2026

https://syndicatdutech.fr/

MESURES DE GESTION

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1						Consult.CS		
2		Consult.CS	Consult.CS					
3							BH	
4					Consult.CS			BH
5								
6				Consult.CS			Consult.CS	
7								
8						Consult.CS		
9		Consult.CS	Consult.CS				BH	
10								
11					Consult.CS			
12								
13				Consult.CS				
14								
15	CS					Consult.CS	Consult.CS	
16		Consult.CS	Consult.CS					
17							BH	
18					Consult.CS			
19								
20				Consult.CS				
21								
22		Consult.CS				Consult.CS	BH	
23			Consult.CS					
24						PS, GE		
25					Consult.CS			
26	Consult.CS							
27				Consult.CS				
28								
29						Consult.CS	CS	
30			Consult.CS				BH	
31								

Protocole de gestion d'étiage Tech

0%	-50%
-25%	-65%
-14%	-80%

Restrictions préfectorales :

- alerte
- alerte renforcée
- vigilance
- expérimentation recharge des nappes
- ouverture des canaux potagers

CS : Comité sécheresse
GE: Groupe de gestion d'étiage
PS : Point de situation
BH : Bulletin hydrologique

Le groupe de gestion d'étiage du Tech s'est réuni **le mercredi 24 juin**. Celui-ci a décidé de mettre en œuvre le protocole de réduction de **-14%** des prélèvements des canaux. À partir du **11 juillet**, les gestionnaires de canaux appliquent volontairement le protocole de réduction des prélèvements à **25 %**.

Le comité ressources du 29 juillet a acté le passage du Tech en Alerte renforcée (-50% imposé aux canaux dès la parution de l'arrêté sécheresse).

Les canaux d'irrigation ont commencé à appliquer le protocole de réduction de 50% des prélèvements le lundi 3 août.

S'INFORMER

https://syndicatdutech.fr/

Les liens important à consulter :

- Suivi des étiages par le Syndicat du Tech : https://syndicatdutech.fr/quantite/gestion-detiage-en-cours-face-a-la-secheresse-2024/
- A propos des cyanobactéries : https://syndicatdutech.fr/pour-allez-plus-loin/cyanobacteries/
- La publication des arrêtés sécheresses par la préfecture des Pyrénées-Orientales : https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-Peche/Reglementation-de-l-Eau/Secheresse/Point-sur-la-situation-et-sur-les-restrictions-d-usages-de-l-eau
- Le suivi en temps réel des nappes et des cours d'eau sur Visi'Eau 66 : https://visieau66.follow.solutions/Extension/Synoptique